

Opération parrainage !

Recommandez TECO à vos connaissances et gagnez des cadeaux...

Pour le parrainage du filleul :

Nom/Prénom : _____

Tél. : _____

Qui font construire à :

Qui rénovent à :

Adresse : _____

Cadeau à expédier à l'attention du parrain :

Mr et Mme _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Signature du parrain : _____

Siège **SAINT-LÔ**

12, rue du Belle - BP 50393

50003 SAINT-LÔ CEDEX

Tél. 02 33 72 50 50

Fax : 02 33 72 50 59



photos non contractuelles

Agence **CHERBOURG**

44, rue Gambetta

50100 CHERBOURG

Tél. 02 33 87 56 56

Fax : 02 33 87 56 59

1) Peuvent participer à cette opération toutes personnes clientes ou non de la SARL MAISONS TECO (à l'exception des membres de la société organisatrice et de leurs familles) dont le siège est basé 12, rue du Belle B.P. 50393 50003 SAINT-LÔ CEDEX, qui indiquent le nom et l'adresse d'une ou plusieurs personnes (sans limitation) souhaitant construire ou renover une maison individuelle.

2) Toute indication de nom et d'adresse d'un candidat à la construction ou à la rénovation ayant abouti à la signature d'un contrat de construction ou une commande de rénovation donnera lieu à un cadeau au choix pour le parrain suivant le montant de la commande à choisir dans le catalogue publié par la société CONCORDE-PRODERAM rue Sancho Pança 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX.

3) Un parrainage est considéré comme validé lorsque le filleul indiqué sur ce présent document à effectivement signé son propre contrat ou commande aux maisons TECO. Le cadeau étant remis au "parrain" après le démarrage des travaux.

IMPORTANT

4) En cas de pluralité d'indications pour le même candidat à la construction ou à la rénovation, seule la première de celle-ci, (la date de réception faisant foi), sera retenue pour bénéficier du cadeau qui sera à choisir.